



SOMMAIRE

- ✓ Édito
- ✓ Etat civil
- ✓ Informations Mairie
- ✓ Informations pratiques
- ✓ Informations et communication
- ✓ les travaux communaux 2012
- ✓ Fêtes et cérémonies
- ✓ La communauté de communes
- ✓ Les syndicats intercommunaux
- ✓ Comptes-rendus des Conseils Municipaux
- ✓ La vie de l'école
- ✓ La vie de la commune
- ✓ C'était il y a quelques décennies, à Crèvecœur
- ✓ En direct des associations



c'est la fête au village
les 23 et 24 juin !



Réunion du 20 Mai 1972

Fusion des Communes.
Le Maire, donne connaissance au Conseil Municipal d'une étude faite concernant le regroupement de toutes communes en milieu rural.
Cette proposition de fusion rattacherait Crèvecœur en Brie aux communes des Chapelles, Fontenay et de La Fosse aux Buis.
Une réunion d'information a eu lieu le 20 Mai 1972.





Notre village se développe....

Vous avez pu le constater, notre village s'agrandit sérieusement.

Les projets de lotissement se sont concrétisés et de nouveaux Crépiciens ont pris possession de leurs nouvelles résidences.

Pour les accueillir au mieux, nous avons été amenés à réaliser de nouveaux équipements:

Le «trottoir à poussettes»: Il fallait le réaliser avant l'achèvement total du lotissement des Charmilles, avant la rentrée scolaire de septembre, en tenant compte des contraintes budgétaires. Alors, s'il n'est pas très «joli» ni bien «figolé», il remplira son rôle en assurant le cheminement des élèves et de leurs parents en toute sécurité.

Cet équipement engendre un problème de sécurité routière dans la rue de grosbois.

Pour éliminer tout risque d'accident, des barrières séparatives seront posées entre voirie et trottoir. Je serai certainement amené à modifier le plan de circulation de cette rue avec création d'un sens unique. Le dossier sera soumis à un cabinet spécialisé qui nous fournira le dossier respectant les normes de sécurité et la législation en vigueur.

L'école maternelle : sauf imprévu, elle sera opérationnelle pour la rentrée scolaire 2012-2013. Les enfants disposeront d'une salle de classe, d'un dortoir, d'une salle de motricité, d'une douche et de sanitaires adaptés. La Directrice y aura son bureau et un local de rangement. Une tisanerie sera à disposition des enseignantes.

Un outil pédagogique moderne (tableau blanc interactif) a été offert par la Communauté de communes du Val Bréon à tous les groupes scolaires du territoire. Nos 2 classes en sont désormais équipées permettant aux élèves de bénéficier d'une méthode d'enseignement plus ludique et moderne.

Finances locales: notre budget est très serré...

Pour faire face au coût de ces investissements, nous avons dû contracter 2 emprunts.

Un prêt relais qui sera remboursé en 2 ans avec les rentrées des subventions.

Un emprunt de 125.000 € sur 15 ans dont l'annuité de remboursement est très supportable pour notre budget communal.

Le budget de fonctionnement 2012 n'étant que de 250.000 €, j'aurai un regard vigilant et attentif sur toutes les dépenses. En effet, les recettes attendues de l'Etat étant en baisse, les investissements importants, un certain nombre de restrictions se sont imposées lors de l'élaboration du budget primitif car nous avons fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité locale communale.

Personnel communal :

Monsieur Gérard GOGLY a remplacé monsieur Michel BOUGEROL au poste d'agent d'entretien communal. Passionné et féru de fleurs, il prend plaisir à entretenir et fleurir notre village.

Je termine cet éditorial en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants et en vous souhaitant de bonnes vacances d'été.

Votre Maire,

Bien à vous

ETAT CIVIL



NAISSANCES

- Ruben GAUTIER né le 22 janvier 2012, domicilié 8 rue des Charmilles
- Elsa GATEAU née le 16 février 2012, domiciliée 1 rue de Baloquin

INFORMATIONS MAIRIE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues en mairie jusqu'au **lundi 31 décembre 2012**.

Les ressortissants de la Communauté Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour participer aux élections locales et européennes.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles ou garçons de nationalité française doivent, dès 16 ans, se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant leur anniversaire.

Se présenter en mairie muni des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité et livret de famille
- éventuellement justificatif de domicile et de nationalité française.

Une attestation de recensement sera remise, indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto ou moto, concours de la fonction publique ...).

NOUVEAUX HABITANTS

Nous demandons aux nouveaux habitants de la Commune de bien vouloir venir se présenter en Mairie, afin de recenser tous les enfants pour qu'ils puissent bénéficier du père Noël, des œufs de Pâques et du goûter de la fête de l'école.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Vous devez **faire votre demande de passeport uniquement dans l'une des 28 communes** équipées de Seine-et-Marne, dont voici les plus proches de Crèvecoeur-en-Brie :

Rozay-en-brie, Melun, Meaux, Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, Serris, Provins, Lagny-sur-Marne.

Vous pouvez retirer la liste complète à la Mairie. Il est impératif de prendre rendez-vous à la mairie de Rozay-en-Brie.

TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

A partir du 1^{er} septembre, les tarifs de location de la salle des fêtes changent pour les personnes extérieures à la commune. Voici les nouveaux tarifs :

	Habitants de la commune	Extérieurs à la commune
Pour 2 jours ou week-end	300 €	800 €
Utilisation ponctuelle < 6 heures	150 €	400 €
Le montant de la caution	800 €	
Le montant de la réservation	25 % du prix de la location	

Le tarif préférentiel n'est applicable qu'une seule fois par an pour les habitants.

Un micro-onde a été installé dans la cuisine et est à disposition lors des locations.

l'École

INSCRIPTION SCOLAIRE RENTRÉE 2012-2013

Pour les enfants nés avant le 31 décembre 2008, les inscriptions pour la rentrée scolaire auront lieu jusqu'au vendredi 29 juin 2012. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Arrêtés / bon voisinage

- ✓ La première tonte est effectuée par l'agent communal, la suite doit être prise en charge par les riverains le long de leur propriété.
- ✓ Les haies doivent être taillées régulièrement par les propriétaires afin que rien ne dépasse sur le domaine public. Si toutefois nous constatons que cette règle n'est pas respectée la Commune se réserve le droit de faire exécuter les travaux et de répercuter les dépenses aux habitants en infraction.

INFORMATIONS MAIRIE

RÉGLEMENTATION D'USAGE DES MATÉRIELS BRUYANTS :



L'arrêté municipal en date du 23 avril 1998 vous rappelle les créneaux horaires :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou de la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 7 h à 20 h les jours ouvrés,
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30 le samedi,
- de 10 h à 12 h le dimanche et jours fériés

✓ BRÛLAGE DE BRANCHES, HERBES, ...

L'arrêté préfectoral n° 2005/DDAF/SFEE/n°38 interdit les feux de branches et autres résidus à moins de 200 m des habitations, donc dans les jardins.

Vous pouvez vous débarrasser de vos tailles en les apportant dans les déchetteries du SIETOM dont voici les horaires :

	D'octobre à avril	De mai à septembre	Fontenay-Trésigny	Gretz-Armainvilliers
Lundi et Mardi	9h00-11h45	9h-11h45	Fermé	X
	14h-18h	13h30-19h	Fermé	X
Mercredi et Jeudi	9h-11h45	9h-11h45	X	Fermé
	14h-18h	13h30-19h	X	Fermé
Vendredi	10h-18h	10h-19h	X	X
Samedi	10h-18h	10h-19h	X	X
Dimanche	9h-13h	9h-13h	X	X



www.sietom77.com

L'accès aux déchetteries est gratuit mais contrôlé. Il est :

- réservé aux particuliers habitant sur le territoire du SIETOM,
- soumis à la présentation d'une carte d'accès établie en déchetterie à partir d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- interdit aux artisans, industriels et commerçants dans le cadre de l'évacuation de leurs déchets professionnels, autorisé aux véhicules de moins de 3,5 tonnes, et interdit aux camions à plateau.

La présentation de la carte et d'une pièce d'identité est obligatoire à chaque passage en déchetterie.

✓ RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES ENCOMBRANTS ET DU TRI SÉLECTIF

* **La collecte des ordures ménagères** : 1 fois par semaine, le mercredi

* **La collecte sélective des emballages** : tous les 15 jours, le lundi en semaines impaires, **soit pour le 2^e semestre 2012**, lundi 2, 16 et 30 juillet, lundi 13 et 27 août, lundi 10 et 24 septembre, lundi 8 et 22 octobre, lundi 5 et 19 novembre, lundi 3, 17 et 31 décembre.

- **Attention** : les cartons mouillés ou souillés ne sont pas collectés avec le tri sélectif mais avec les ordures ménagères car ils ne sont plus recyclables.

- Si vous avez un bac défectueux, adressez-vous au service de maintenance du SIETOM (service gratuit) au 01 64 07 37 58.

* **La collecte des encombrants** : 1 fois par mois, le 1^{er} mercredi du mois. Sortir les encombrants la veille au soir.

* **En apport volontaire**, 3 containers se trouvent Rue de Baloquin. L'un est destiné aux journaux - magazines, le second aux verres, et le dernier aux tissus et textiles.

* **La Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques** (gros électroménagers, petits appareils, écrans, ...)

Nous vous rappelons que les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ne sont plus ramassés. Ces appareils doivent être apportés dans un magasin lors de l'achat d'un nouvel appareil (principe du «1 repris pour 1 vendu») ou déposés en déchetterie.

✓ CIRCULATION - RAPPEL

Un arrêté municipal interdit la circulation de motos, quads, 4x4 sur les chemins et terrains communaux, sous peine d'amende et de confiscation du véhicule.

Depuis mars 2010, la route de Lumigny est interdite à la circulation de tous les véhicules. L'usage de cette route est à vos risques et périls.



INFORMATIONS MAIRIE

✓ PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

qu'est-ce qu'un chien errant ?

Un chien est considéré errant (en état de divagation) lorsque :

- il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- il est éloigné de son responsable d'une distance dépassant 100 mètres.
- Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation



Les propriétaires sont tenus de prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité du voisinage. Ils doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive.

✓ SECHERESSE : RENFORCEMENT DES RESTRICTIONS !

Le niveau de la nappe de Champigny est bien remonté cet hiver. En 2010 nous étions en « crise renforcée » (arrêté du 31/10/08). En 2011, un premier arrêté a été passé : nous sommes en « situation d'alerte ». Durant l'été, d'autres paliers pourront être franchis « crise » et « crise renforcée »

Rappel : le niveau de la nappe de Champigny est mesuré tous les jours à Montereau-sur-le-Jard.

En fonction des relevés, 4 seuils de mesure sont précisés :

1- vigilance / 2- alerte / 3- crise / 4- crise renforcée

Les arrêtés précisent les restrictions pour chaque seuil

SONT INTERDITS :

- **Le lavage des véhicules** (sauf dans les stations spécialisées), le lavage des voiries, terrasses, façades.
- **Les arrosages de pelouses**, espaces verts, espaces sportifs, jardins potagers et massifs floraux.
- L'alimentation des fontaines publiques, **le remplissage des plans d'eau et piscines.**

Sanctions : tout contrevenant s'expose à une peine d'amende de 5^e classe (1.500 € maxi).



Marc CUYPERS

INFORMATIONS PRATIQUES



VOS DROITS ET VOS DEMARCHES

La réponse de l'administration à vos questions

- sur Internet : Service-Public.fr
- par téléphone : 3939 Allo Service Public (*prix d'appel local depuis un poste fixe*) du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h 30 à 18 h.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous trouverez désormais les documents administratifs dont vous pouvez avoir besoin (formulaires divers : demandes d'urbanisme, demande de carte grise, ...) par internet au www.service-public.fr ou sur le site communal www.crevecoeur77.fr.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE DU CENTRE-BRIE vous informe ...

- ✓ Vous cherchez une idée originale de sortie, spectacle, concert, visite, randonnée, ...
- ✓ Vous voulez découvrir le patrimoine de nos villages, églises, châteaux, lavoirs, ...
- ✓ Vous souhaitez pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisir.
- ✓ Vous désirez vous régaler autour d'une bonne table ou connaître les hébergements.
- ✓ Vous trouverez toutes ces informations et bien d'autres sur notre site Internet :

si-centrebrie.fr

⇒ **n'hésitez plus ! consultez régulièrement notre site !**

**La prochaine animation se tiendra à Neufmoutiers-en-Brie
avec la Fête de la Pomme le dimanche 21 octobre**



Syndicat d'Initiative
Centre Brie

Rallye du 1^{er} mai : 22 équipages sont partis de Ferrières le 1^{er} mai pour élucider les énigmes et répondre aux questions concoctées par Michel BREDOUX, organisateur du rallye pour le Centre-Brie.

Les participants traversèrent Pontcarré et Favières où se trouvait l'arrêt pique-nique puis Jossigny et Villeneuve Saint Denis. L'arrivée se tenait à Villeneuve le Comte où un buffet était organisé après la remise des prix..

INFORMATIONS PRATIQUES



LA CAF DE SEINE-ET-MARNE INVITE SES ALLOCATAIRES A REMPLIR LEUR DECLARATION DE REVENUS

A l'heure où les déclarations de revenus arrivent chez les contribuables, la CAF de Seine-et-Marne rappelle qu'afin de simplifier les démarches de ses allocataires, elle ne demande plus, depuis 2008, de déclaration de ressources. Il est en revanche, indispensable de déclarer ses revenus aux impôts pour que la CAF puisse étudier le droit aux prestations.

Pourquoi déclarer ses revenus aux impôts ?

La déclaration fiscale est indispensable à la CAF pour calculer le droit aux prestations. En effet, la caisse récupère chaque année auprès des impôts toutes les données concernant les ressources de ses allocataires.

La CAF calcule automatiquement les droits à partir des revenus déclarés aux impôts.

Comment les prestations sont-elles calculées ?

Les revenus 2011 permettent de calculer les droits pour l'année 2013. Une fois établi, le montant des prestations reste identique du 1^{er} janvier au 31 décembre, sauf si l'allocataire signale à sa caisse un changement de situation familiale ou professionnelle.

Et si l'allocataire n'est pas imposable ?

La connaissance du montant des ressources constitue pour la CAF une information indispensable au calcul des droits. C'est pourquoi, même si la personne n'est pas imposable, elle doit remplir une déclaration de revenus.

Comment faire une première déclaration ?

L'allocataire doit se procurer un formulaire sur www.impots.gouv.fr ou auprès de son centre des impôts.

Que se passe-t-il si la CAF n'a pas toutes les informations nécessaires ?

Deux situations possibles :

- si pour une raison quelconque la CAF n'a pas pu récupérer les revenus auprès des impôts, elle contactera l'allocataire au mois d'octobre.

- Si après examen des données communiquées par les impôts, la caisse a besoin de précisions complémentaires, elle contactera l'allocataire au mois de novembre.

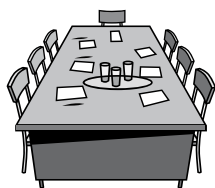
A savoir :

Quel que soit le montant des ressources, **les jeunes de moins de 25 ans** qui sont rattachés au foyer fiscal de leurs parents doivent déclarer leurs revenus sur leur déclaration.

Ceux qui ne sont pas rattachés au foyer fiscal de leurs parents doivent déclarer seuls leurs revenus aux impôts.

Pour en savoir plus : www.caf.fr

INFORMATION ET COMMUNICATION



CALENDRIER DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les réunions du conseil municipal se tiennent tous les 2^e jeudis de chaque mois à 20 h 30 en mairie.

Ces conseils sont publics et vous pouvez donc y assister

Voici les dates des conseils pour le 2^e semestre 2012 :

jeudi 13 septembre - jeudi 11 octobre - jeudi 8 novembre - jeudi 13 décembre

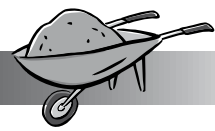
SITE INTERNET



Le site internet fêtera fin janvier 2013 sa quatrième année.

Vous pouvez vous informer sur la vie du village, ses projets, dialoguer avec le Maire et/ou les conseillers municipaux, contribuer en vous inscrivant et en postant vos remarques ou questions en vous rendant sur le site :

www.crevecoeur77.fr



l'École

L'année 2012 sera un grand millésime, en effet notre école devrait être réceptionnée pour la rentrée de septembre 2012. Cette opération effectuée dans le cadre d'un contrat rural a permis la création d'une classe maternelle, d'une salle de motricité, d'un dortoir et d'un bureau pour la directrice.

LES TRAVAUX DE LA NOUVELLE CLASSE ...



du 22 novembre 2011 ...



... au 31 mai 2012,

à suivre ...

Voici le financement de cette construction :

Opérations	Montants H.T en €	Montants retenus par la région et le département en € et HT	Subventions Région	Subventions Département
Locaux scolaires	368 379,00 €	180 000,00 €	81 000,00 €	63 000,00 €
Salle polyvalente	108 702,00 €	71 757,00 €	32 290,65 €	25 114,95 €
Aménagements extérieurs	51 179,00 €	48 243,00 €	21 709,35 €	16 885,05 €
Total	528 260,00 €	300 000,00 €	135 000,00 €	105 000,00 €

Deux subventions ont été attribuées par Mr Christian JACOB, dans le cadre de la réserve parlementaire :

Une subvention de 12500,00 € pour la réalisation de l'aménagement d'un préau.

Une subvention de 5500,00 € pour l'acquisition de matériel et de mobilier pour une salle de classe maternelle.

La commune a emprunté à long terme, la somme de 125 000 € sur 15 ans et 343 000 € en prêt relais sur 2 ans.

Participation du lotissement des «Charmilles» 84 000 € via la taxe PAE.

Le solde de ce projet s'élève à 61 260 € autofinancé par la Commune.

Le terrain a été financé sur fond propre en 2009 pour une valeur de 130 000 €.

Au vu des chiffres une gestion budgétaire rigoureuse est obligatoire.

Employé Communal :

Mr Gérard GOGLY a remplacé Mr Michel BOUGEROL depuis le 01 février 2012.

REALISATIONS 2012

Salle des fêtes :

Mise aux normes de la salle des fêtes suite au rapport de la commission de sécurité. (Changement de position des extincteurs, mise aux normes des réseaux électriques, création d'un plan incliné pour la cuisine, pose d'un interrupteur d'éclairage verrouillable par clé, installation d'un éclairage de secours).

Réaménagement de la cuisine, mise en place d'un lave-vaisselle pour la restauration scolaire et création d'un nouveau plan de travail.

Trottoir à poussettes :

L'entreprise des Jardins de la Brie a créé un trottoir à poussettes du lotissement des charmilles jusqu'au 24 rue de la Gaillardière. Les travaux, jusqu'à la salle des fêtes, devront être terminés pour l'automne 2012.

Nous effectuerons des aménagements rue de la Gaillardière durant cette période (places de parking sur chaussée).

Nous serons vigilants sur la réception des travaux et émettrons toutes les réserves possibles avant le règlement de la facture.

Fossé rue de Grosbois :

Nous avons busé, rebouché, le fossé qui n'avait plus d'utilité devant les numéros 14, 16 et 18 rue de Grosbois.

Avaloir rue de la Gaillardière :

L'avaloir d'eaux pluviales entre la rue de Grosbois et la rue de la Gaillardière a été reconnecté au réseau d'eaux pluviales. En effet, suite aux nombreux travaux effectués dans ce secteur, les conduites avaient été coupées. Ce qui provoquait des inondations lors de pluies importantes.

Aménagement paysager :

Deux grands massifs de pierres sèches ont été créés à l'entrée du village, des rosiers ont été plantés le long du camping, rue de Beauregard. Un programme de plantation de vivaces a débuté sur l'ensemble du village. (Cimetière, Mairie...).

Nous déplorons déjà un vol de pieds de lavande devant le cimetière !!!



Divers :

- ✓ Mise en place d'un sens interdit rue de Grosbois et pose de barrières afin de protéger le trottoir à poussettes.
- ✓ Début des travaux du lotissement du grand chêne.
- ✓ La signalétique va être revue afin que les touristes du camping soient mieux orientés pour aller vers les grands sites touristiques.
- ✓ Un parcours pédestre de découverte de notre village sera créé et doté de panneaux informatifs sur l'ensemble de la Commune. Il permettra aux touristes de visiter Crèvecœur.
- ✓ Aménagement de l'école pour la rentrée scolaire de 2012. (Abords, préau, clôture et finitions).
- ✓ Réception du lotissement des «Charmilles» : les travaux d'aménagement des parties communes ne sont pas achevés. Certaines réserves devront être levées par l'aménageur.
- ✓ Pas de gros travaux de voirie en 2012, seul l'entretien sera effectué.
- ✓ La route tournante doit être refaite par l'entreprise RTP durant l'été 2012, suite à une réclamation effectuée par nos services en 2011.



Marc CUYPERS, Adjoint Chargé des Travaux

FETES ET CEREMONIES



CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS 2012

Cette année, la commune a renouvelé sa participation au concours des villes et villages fleuris.

Le jury communal passera début juillet pour établir le classement communal et sélectionner parmi les participants 5 d'entre eux qui participeront au concours départemental.

Le jury départemental passera également dans la commune début juillet afin d'établir le classement du village et des maisons fleuries.

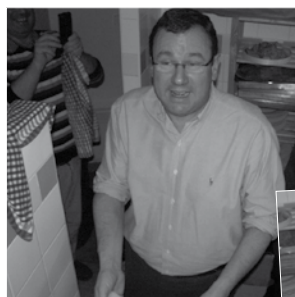
Le fleurissement pris en compte est celui qui est vu de la route en passant dans les rues du village.

Les habitants souhaitant y participer doivent s'inscrire en mairie avant le samedi 16 juin.

REPAS DES AÎNÉS

Le 29 janvier dernier, nous étions une cinquantaine pour apprécier le menu amoureusement préparé par Jean-Jacques Arends, et passer un bon moment convivial ensemble.

Pendant que certains dansaient, d'autres s'adonnaient à cœur joie à d'autres tâches.



CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

A Crèvecœur, la chasse aux œufs s'est déroulée le lundi de Pâques. Les enfants sont venus nombreux, surtout les petits, pour ramasser les œufs dans les corbeilles prêtées pour le ramassage. Chacun est parti avec un sac bien rempli.

PROGRAMME DE LA FETE COMMUNALE DES 23 ET 24 JUIN 2012

Samedi 23 juin

10h30 : **Spectacle des enfants** dans la cour de l'école suivi d'un apéritif

12h-13h : **buffet froid** organisé par Enfants & Voyages
(Adultes 8 €, enfants jusqu'à 11 ans 5 €)

Inscription obligatoire pour tous au plus tard le lundi 18 juin,

**** pour les enfants, le village gonflable, poneys ;
pour les plus grands, matchs de sumos ****

18h : **Tombola** organisée par Enfants & Voyages (au profit de l'école)
les tickets vous seront proposés le mercredi 13 juin à 18H00 à votre domicile

19h : **Pot de l'amitié de la municipalité** (sangria)

20h : **Repas Paella** (salade verte, fromage, dessert)
- 5 € pour les habitants de Crèvecoeur
- 15 € pour les extérieurs, gratuit pour les enfants de moins de 8 ans
Inscription obligatoire en mairie au plus tard le lundi 18 juin au soir,
*** aucune inscription ne sera prise passé cette date ***

Prestation du 91 st Gatinais Highlanders Pipe Band

22h30 : **Retraite aux flambeaux**
avec le 91 st Gatinais Highlanders Pipe Band

23h : **Feu d'artifices**
derrière le lotissement des Charmilles



Dimanche 24 juin

10 h 30 : **Messe**

12h : **Apéritif** offert par Crèvecoeur Sports et Détente
Pique-nique des habitants sur la place (barbecues, chipos, merguez à disposition)

Lundi 25 juin à 16 h : **Goûter** offert aux enfants dans la cour de l'école.

N'oubliez pas de renvoyer le ou les bulletins d'inscription aux repas joints à ce bulletin :



Pour le BUFFET FROID du samedi 23 juin midi,
à Magali RAYNAL, 15 rue de la Brèche-Beaulieu
au plus tard le lundi 18 juin accompagné de votre règlement
(si vous réglez par chèque merci de le libeller à l'ordre d'Enfants et Voyages)



Pour la PAELLA du samedi 23 juin 20 h
en Mairie **au plus tard le lundi 18 juin**
accompagné de votre règlement
(si vous réglez par chèque merci de le libeller à l'ordre du Trésor Public)



PAGE D'INFORMATION

La Communauté de Communes du Val Bréon vous propose sa page d'information présentant les actions effectuées par la Communauté de Communes ainsi que les événements à venir sur le territoire de Châtres, Crèvecoeur, Fontenay-trésigny, La Houssaye, Les Chapelles Bourbon, Liverdy, Marles, Neufmoutiers et Presles.

Culture

- Accueil d'une troupe en résidence "Attrape Théâtre" dirigée par Christophe Thiry
- Brigades d'interventions poétiques dans les écoles.
- Accueil d'une animatrice passeur culturel chargée de créer des événements autour du livre.



Actions Sociales

- Fonctionnement d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) (☎ : 01 64 51 33 29)
- Fonctionnement du service de portage de repas à domicile. (☎ : 01 64 51 35 22)
- Etudes territoriales réalisées : petite enfance, jeunesse et logement.
- "Sorties intercommunales regroupant les élèves des écoles primaires". 600 enfants scolarisés en cycle 3 (du CE2 jusqu'au CM2) ont bénéficié d'une sortie au théâtre à Paris en 2008, d'une sortie à Provins en 2010 et du spectacle des Fourberies de Scapin à Fontenay-Trésigny en 2011.

Divers

- Prêt de matériel mutualisé aux municipalités et associations (son, lumières, scène).
- Participation financière aux écoles se rendant à la piscine de Fontenay-Trésigny.
- Prise en charge financière du service départemental d'incendie et secours (SDIS) en lieu et place des 9 communes.
- Diffusion régulière d'un journal communautaire
- Mise à jour régulière du site internet de la communauté : www.valbreon.fr
- Présence nouvelle de la CCVB sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook.
- Achat de matériel vidéo pour réalisation de reportages sur la Communauté de Communes.
- Mise à disposition d'un système d'alerte mutualisé pour les communes de la CCVB.
- Election d'un 7ème Vice-Président aux sports et au milieu associatif : Michel BARTAIRE

Transports

- Organisation et financement des transports collectifs en lignes régulières et scolaires, et du transport à la demande depuis le 1er mars 2011

Environnement

- Gestion et entretien des espaces verts, parties communes, assainissement, voirie de la zone économique intercommunale.
- Création et aménagement des itinéraires de randonnées.

Coordonnées



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BREON
32 rue des Charmilles
77610 La Houssaye en Brie

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi : de 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Tél : 01 64 51 33 26 - Fax : 01 64 51 33 27
Courriel : contact@valbreon.fr
Site internet : www.valbreon.fr



PROXIBUS : Pour utiliser le Transport à la Demande (TAD), il faut faire une demande de carte de transport. Des dépliants informatifs se trouvent à la mairie.
Les 6 arrêts de Crèvecœur sont : Place Saint-Jean, Grosbois, Beauregard, Les Quatre Vents, Hameau de Baloquin, Les Charmilles.

REMISE DE TEE-SHIRTS

Michel BARTAIRE, Vice-Président en charge des associations et du sport, est venu remettre des tee-shirts pour les adhérents de l'association Crèvecœur Sports et Détente participant à la sortie à Londres.



CONCOURS DE PETANQUE INTERCOMMUNAL DU 17 JUIN

Trois équipes se sont inscrites pour représenter Crèvecœur au concours organisé par le Val Bréon. Nous leur souhaitons bonne chance.

STAGE CINEMA POUR ADOS... REALISE UN FILM CET ETE !

La Communauté de communes, en partenariat avec le service jeunesse de Marles et l'association «Anim et Ludo» de La Houssaye (avec le relai de Mme Chauvet de Liverdy et Mme Boros de Fontenay Trésigny), propose aux jeunes entre 11 et 15 ans résidant sur le Val Bréon de réaliser un court métrage cet été avec Tim Moreau, réalisateur professionnel. Ce stage, offert par la communauté de communes, se déroulera du 9 au 13 juillet à Marles. Les différentes étapes de la réalisation d'un film seront abordées : l'écriture du scénario, le repérage, le tournage avec matériel vidéo etc...

Les ateliers se dérouleront toute la semaine de 14 h à 18 h et se clôtureront par un pique-nique le vendredi midi. Un service de navettes gratuites permettra aux jeunes du Val Bréon de se rendre sur le lieu du stage et les ramènera dans leur commune en fin de journée.

SUR INSCRIPTION - STAGE GRATUIT

INFORMATIONS ET RESERVATIONS : Alice TOMBETTE - 01 64 51 33 24 - a.tombette@valbreon.fr

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

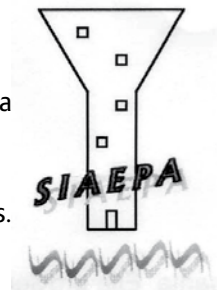
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE LA HOUSSAYE-EN-BRIE (SIAEPA)

Réservez le meilleur accueil aux employés du syndicat qui relèvent les compteurs d'eau en juin. N'oubliez pas de renvoyer les cartons jaunes qui sont déposés dans votre boîte aux lettres si le relevé n'a pas pu être effectué.

Des passages le samedi et le soir seront organisés afin de récupérer le plus possible de données.

Suite aux contrôles du bureau d'étude Test Ingénierie un certain nombre de maisons ne sont pas conformes. Il convient d'effectuer les travaux le plus vite possible.

D'autres maisons ne sont toujours pas raccordées, il vous reste peu de temps pour réaliser les travaux.



Marc CUYPERS, Président du syndicat des eaux



Le **SIETOM** organise une journée

PORTES OUVERTES

avec visite du centre de tri

le samedi 9 juin 2012

de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16h

Pour tous renseignements : 01 64 07 99 75

ou **www.sietom77.com**

Une petite pose avant de continuer la lecture ...

Quel est cet objet bizarre ?



C'est ce qu'il reste d'un banc du plateau d'évolution après le passage de personnes peu respectueuses!

Conseil municipal, séance ordinaire du 8 décembre 2011

DECISION MODIFICATIVE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget de la Commune de CREVECOEUR-EN-BRIE,

Afin de procéder à une régularisation concernant le versement F.N.G.I.R, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2011 :

- **Section Fonctionnement – Dépenses** : Chapitre 022 : dépenses imprévues au fonctionnement - 900 €
 - **Section Fonctionnement – Dépenses** : Chapitre 73 : Impôts et taxes, Article 739116 : Reversement sur F.N.G.I.R + 900 €
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la décision modificative à l'unanimité.

CONTRAT RURAL N° 3

Mr le Maire fait un état des finances concernant la construction de la salle de classe maternelle.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS

- **SIEM 77** : Mr DELHUMEAU fait un compte rendu de la réunion du SIEM77 à la Rochette.
- **Correspondant défense** : Mr DELHUMEAU informe le CM qu'une réunion s'est tenue à PROVINS concernant les modalités d'inscription sur le recensement militaire.

QUESTIONS DIVERSES

- **Visite du Sous-Préfet** : Mr le Maire donne lecture d'un courrier du Sous-Préfet suite à sa visite sur notre Commune le 22 novembre 2011.
- **Arbre de Noël** : L'arbre de Noël est fixé au vendredi 09 décembre 2011 à 19h00 à la salle des fêtes.
- **Voeux du Maire** : Mr JEHL informe le CM que les voeux du Maire auront lieu le samedi 07 janvier 2012 à 9h30 à la salle des fêtes autour d'un petit déjeuner.
- **Réfection de voirie** : Mr le Maire donne lecture des devis établis par l'entreprise COLAS pour les réfections de l'ensemble de la voirie Communale.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 21h45.

Conseil municipal, séance ordinaire du 12 janvier 2012

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Le CM à l'unanimité décide d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à la demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2012 dans le cadre de la construction de la classe maternelle.

CREATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE 2^e CLASSE

Afin de procéder à l'embauche de Mr GOGLY, le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe à temps complet à compter du 01 février 2012.

TARIF REPAS DES AINES DU 29 JANVIER 2012

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer la participation financière des personnes non invitées à 30 €.

TRANSFERT DE COMPETENCE FACULTATIVE EN MATIERE D'AMENAGEMENT NUMERIQUE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BREON

Le conseil municipal accepte à l'unanimité que soit transférée à la communauté de communes du Val Bréon, la compétence facultative en matière d'aménagement numérique :

- La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes à l'attention de tous les Seine-et-Marnais.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS

Ru de Bréon : Mr CUYERS informe le CM qu'il n'y aura pas d'augmentation budgétaire pour les communes.

SIAEPA : Mr CUYERS informe le CM que des coupures d'eau risquent de subvenir lors de la campagne de remplacement des canalisations en plomb.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Mr CUYERS propose aux délégués de la commission travaux une réunion le dimanche 29 janvier à 10h00.
- ✓ Mr BILLON donne lecture d'un courrier de Mr et Mme ROUSSEL futurs habitants de la Commune.
- ✓ Mr BOUTIN souhaite connaître le coût réel de la remise en état de la Route de Marles.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 21h40.

Conseil municipal, séance ordinaire du 9 février 2012

FINANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLASSE MATERNELLE.

Après avoir entendu l'exposé du maire sur les 3 propositions de prêt (Crédit Agricole, Caisse des dépôts et consignation, Caisse d'épargne) le Conseil Municipal prend une délibération autorisant le Maire à contracter 2 emprunts afférents au financement des travaux de construction de la classe maternelle.

- Prêt relais à court terme de 343.539 € correspondant au montant des subventions notifiées et du FCTVA
- Prêt à 15 ans de 125.000 €.

Ces 2 prêts, associés au produit de la taxe sur les terrains devenus constructibles et de la taxe du Projet d'Aménagement d'Ensemble (PAE) permettront de financer les 736.655 € TTC des travaux et aménagements prévus au contrat rural.

ADHESION D'UNE COMMUNE AU SIESM

Le CM, par délibération, autorise l'adhésion de la commune de Bray/Seine au Syndicat Intercommunal d'Electrification de Seine et Marne.

ACHAT DE MATERIEL DE DENEIGEMENT

Après avoir entendu l'exposé de Mr Marc CUYPERS, Adjoint en charge des travaux et de la voirie, le Conseil Municipal décide, de faire l'acquisition d'une lame de déneigement.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS

Commission des travaux : Mr CUYPERS remet aux membres du CM le compte-rendu de la commission des travaux du 29 janvier 2012

SYAGE : Mr CUYPERS dresse le compte-rendu de la dernière réunion du SYAGE où la participation financière de chaque commune adhérente a été fixée.

Syndicat des transports scolaires du lycée de Roissy en Brie : Mr JEHL fait le compte-rendu de la réunion et informe le CM de l'augmentation de la participation par élève et par an qui est relevée de 15 € à 20 €.

QUESTIONS DIVERSES

✓ **Agent communal** : Mr CUYPERS informe le CM de l'emploi du temps de Mr Gérard GOGLY nouvel agent technique communal ayant pris son poste au début du mois.

✓ **Taxe de séjour** : Suite à la réunion avec les propriétaires du camping caravaning des 4 vents, il a été décidé d'employer les fonds dans 3 actions :

- 1 : Fleurissement de la rue de Beauregard et du village.
- 2 : Installation d'une signalétique facilitant le déplacement des touristes vers Paris, Provins, Disneyland, gare RER de Tournan, ...
- 3 : Création d'un itinéraire pédestre à travers le village avec implantation de bornes informatives sur le parcours présentant des vues du village à l'aide de reproductions de cartes postales anciennes accompagnées d'un texte en 3 langues.

✓ **Lotissement du Grand Chêne** : Le CM décide de donner le nom de «rue du grand chêne» à la rue desservant les lots du futur lotissement.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h30.

Conseil municipal, séance ordinaire du 8 mars 2012

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE, extension du perimetre de la Communauté de Communes du VAL Bréon à la Commune de Tournan-en-brie

Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, présenté à la commission Départementale de Coopération Intercommunale,

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL-BCCCL-2011 N°113 du 22 décembre 2011 et son annexe concernant le périmètre des futures intercommunalités faisant suite à la CDCI du 16 décembre 2011,

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité,

Rejette la demande de la commune de Tournan-en-Brie concernant son intégration dans le périmètre de la CC du Val Bréon.

Souhaite le maintien du périmètre actuel de la communauté de communes du Val Bréon.

Demande à la CDCI de confirmer sa position sur le rattachement de la commune de Tournan-en-Brie à la CC des Portes Briardes.

(suite du compte rendu du conseil municipal du 8 mars 2012 en page 15)

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

(suite du compte rendu du conseil municipal du 8 mars 2012)

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE extension du perimetre de la Communauté de Communes du VAL Bréon à la Commune de MORTCERF

Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, présenté à la commission Départementale de Coopération Intercommunale,

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL-BCCCL-2011 N°113 du 22 décembre 2011 et son annexe concernant le périmètre des futures intercommunalités faisant suite à la CDCI du 16 décembre 2011,

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité,

Considérant que la commune de Mortcerf

- se trouve dans un autre bassin de vie et une unité urbaine différente, orientée sur Faremoutiers–Coulommiers,
- ne partage jusqu'à ce jour aucun projet commun avec la CC du Val Bréon,
- n'a présenté aucune étude sur les conséquences financières et fiscales liées à son intégration,
- n'apporte et ne contribue en rien au développement de la CC du Val Bréon

Rejette l'agrandissement imposé du périmètre de la CC du Val Bréon.

Souhaite le maintien du périmètre actuel de la communauté de communes du Val Bréon.

Demande à la CDCI de revoir sa position sur ce rattachement car l'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunal devait être le résultat d'une concertation large et approfondie, basé sur le dialogue et la volonté de travailler ensemble sur des projets communs.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS

Syndicat des transports scolaires du lycée de Roissy en Brie : Melle ROGER évoque l'accueil éventuel des enfants de CREVECOEUR pour le lycée Clément Ader à TOURNAN-EN-BRIE, les lycéens sont accueillis actuellement à Roissy-en-Brie.

QUESTIONS DIVERSES

✓ **Elections** : Les élections présidentielles auront lieu le dimanche 22 avril et 6 mai 2012, les législatives le dimanche 10 et 17 juin 2012. Les personnes souhaitant participer à la tenue du bureau de vote, sont invitées à se faire connaître en mairie.

✓ **Chasse aux œufs de Pâques** : La chasse aux œufs aura lieu le lundi 9 avril à 11h30 au plateau d'évolution et sera ouverte à tous les enfants de la commune de la naissance au CM2.

✓ **Conteneur à vêtements** : Il a été installé rue de Baloquin au point d'apport volontaire.

✓ **Fleurissement du village** : Les personnes souhaitant participer au fleurissement du village, peuvent se faire connaître en mairie. Des graines de jachères leur seront proposées.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h45.

Conseil municipal, séance ordinaire du 12 avril 2012

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER

Le conseil Municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2011 du receveur.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote (Mr le Maire s'étant retiré et ne participant pas au vote) le compte administratif 2011, comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	196 863,78 €	Dépenses	135 636,76 €
Recettes	259 414,64 €	Recettes	156 210,65 €
Report de l'exercice précédent	112 957,12 €	Report du déficit antérieur	66 330,65 €
Résultat	179 508,18 €	Résultat	-45 756,76 €

RESTE A REALISER

- DEPENSES 525 207,03 €
- RECETTES 344 920,00 €

BESOIN DE FINANCEMENT 226 043,79 €

(suite du compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2012 en page 16)

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

(suite du compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2012)

AFFECTATION DES RESULTATS

Le CM après avoir examiné le Compte Administratif, décide à l'unanimité de porter en affectation en réserves en recettes d'investissement 1068 la somme de 179 508,18 €

- Résultat de l'exercice en fonctionnement : 179 508,18 €
- Résultat antérieur reporté :
- Affectation des résultats en report de fonctionnement : 179 508,18 €

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2012

Le CM décide de ne pas augmenter la pression fiscale et vote à l'unanimité les taux des taxes directes locales pour l'année 2012 identiques à ceux de 2011 :

	Taxe d'habitation	Foncier Bâti	Foncier Non Bâti	CFE ex Taxe Professionnelle
2012	19,56 %	15 %	48,81 %	18,82 %

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2012

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuvent et votent à l'unanimité, le budget primitif 2012, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- section de fonctionnement 249 866,00 € - section d'investissement 1 294 833,18 €

ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BREON A UN SYNDICAT MIXTE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

D'autoriser le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val Bréon à adhérer à un syndicat mi

xte ouvert exerçant la compétence le l'article L 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, en l'occurrence le Syndicat mixte « Seine-et-Marne Numérique ».

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS

Communauté de Communes du Val Bréon :

✓ Mr BOUTIN informe le CM que le budget de la CCVB a été voté à l'unanimité.

✓ Mr JEHL précise que la Communauté de Communes prend à sa charge l'organisation du concours de pétanque qui aura lieu le dimanche 17 juin 2012 à Fontenay Trésigny.

✓ Mr JEHL informe le CM que la Commune de CREVECOEUR a été «commune pilote» de la CCVB dans le cadre d'une étude de diagnostics accessibilité des établissements recevant du public (ERP).

✓ Suite à l'organisation du Festi'ValBréon, la commission culture de la CCVB fait ressortir le succès de cette manifestation.

Syndicat du Centre Brie :

Mr JEHL informe le CM de l'assemblée générale du Centre Brie qui a eu lieu le vendredi 30 mars 2012.

Syndicat des Eaux :

Mr CUYERS informe les membres du CM que le budget a été voté, et qu'une augmentation de l'eau est prévue. Les travaux de changement des canalisations en plomb sont en cours sur la Commune de LA HOUSSAYE, la fin des travaux est prévue pour avril 2012. Pour la commune de CREVECOEUR début des travaux en décembre 2012.

QUESTIONS DIVERSES

✓ Mr DELHUMEAU souhaite connaître le tarif appliqué pour les locations de la salle des fêtes aux résidents du camping. Monsieur le Maire précise que le tarif pour les résidents du camping sont les mêmes que les extérieurs de la Commune.

✓ Mr DELHUMEAU informe le CM que les élèves de la classe de Madame TRAP passent le permis piétons le vendredi 13 avril 2012.

✓ La chasse aux œufs a connu un vif succès auprès des jeunes enfants de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h30.

Conseil municipal, séance ordinaire du 10 mai 2012

TRAVAUX DE VOIRIE

Suite à la réalisation d'un trottoir à poussettes, le CM envisage la pose de barrières séparatives avec la chaussée et la mise en sens unique de la rue de Grosbois. Il demande une étude sur la signalisation nécessaire et conforme aux normes en vigueur pour les rues de Grosbois, des Hêtres et du carrefour Gaillardière-Beauregard.

AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE

Suite à la construction de la nouvelle classe maternelle et à l'aménagement des abords, il sera nécessaire de déplacer le préau métallique et le garage à vélos. A cette occasion, le CM prévoit la création d'un atelier municipal par réutilisation du préau.

FETE COMMUNALE

Une réunion de préparation est fixée au mercredi 6 juin à 20h à la mairie. Le CM y invite toutes les personnes désirant s'y associer.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS

Communauté de Communes du Val Bréon :

Une rencontre des maires et des adjoints chargés de la voirie avec la communauté de communes des 2 fleuves (Montereau) a été organisée le mercredi 2 mai pour y découvrir ce qu'engendre le transfert de compétence de la voirie des communes à une communauté de communes. Une visite des diverses réalisations et travaux de voirie a fait suite à l'exposé du vice président de la CC des 2 fleuves et de son directeur des services techniques.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le CM organise la tenue du bureau de vote pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2012.
- ✓ L'éclairage de l'église sera mis en service de 22h à minuit jusqu'à la fin septembre.
- ✓ Les articles du prochain bulletin municipal devront être prêts pour le 25 mai au plus tard.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h15.

LA VIE DE L'ECOLE

NOËL DES ENFANTS - DECEMBRE 2011

L'école et l'association Enfants & Voyages ont proposé un petit marché de Noël avec les friandises faites par les enfants.

Cette année, après les chants des enfants de l'école, le spectacle de Noël, était proposé par la troupe de théâtre de Christophe Thiry, troupe en résidence au Val Bréon. Ils nous ont présenté une pièce jouée par une famille et leurs deux enfants, où se cotoyaient jeux d'ombres chinoises et clowneries.

Avant ce spectacle, le Père Noël est passé remettre ses cadeaux aux enfants de la commune

Un buffet campagnard bien garni suivi des traditionnelles bûches de Noël en dessert, termina la soirée.



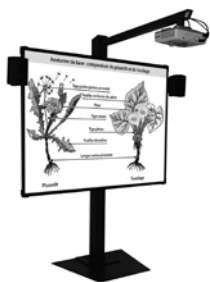
LA VIE DE L'ÉCOLE

LIVRE À COMPTER, ARTS ET POÉSIES, TBI, JARDIN DES PLANTES, PARC DES FÉLINS, PERMIS PIÉTON AU PROGRAMME DE L'ANNÉE 2011-2012

Voici une nouvelle année scolaire qui s'achève après des moments riches en travail et en émotions dont voici quelques uns :

La classe de Mme Flores a produit un album à compter présenté au salon des petits lecteurs en mai à Neufmoutiers, album qui a été sélectionné, compte-tenu de la qualité du travail fourni, par un jury de l'Inspection Académique pour le concours départemental du «meilleur album à compter».

La classe de Mme Trap, inscrite au projet de circonscription «Arts et Poésies» exposera ses productions en juin à La Houssaye en Brie avec l'ensemble des autres classes participant à ce projet.



↔ Un nouvel outil a fait son entrée dans la classe des PS-MS-GS-CP : le tableau blanc interactif (TBI). Les élèves l'utilisent très fréquemment dans différentes activités : observation de photographies, travaux sur des artistes comme Monet, écoute de musique, activités graphiques. Les enfants commentent : «C'est sympa, c'est bien, c'est super. On préfère le TBI au fichier parce que c'est un peu tactile (GS et CP)».

Les œuvres de Cécile Gambini se sont invitées dans l'école par l'intermédiaire d'Alice Tombette (passeur culturel du Val Bréon que nous remercions pour son investissement) qui a initié les élèves aux techniques de l'artiste.

Un grand tour dans la ménagerie du Jardin des Plantes de Paris en avril puis un autre à venir au Parc des Félines en juin pour admirer des animaux majestueux, rares, rapides, drôles, effrayants, multicolores.....



↔ **100% de réussite au permis piéton** : Bravo aux élèves de CE2, CM1 et CM2 qui ont passé avec succès leur permis piéton et un grand merci au Maréchal des Logis Cédric Guittet, de la gendarmerie de Mortcerf.

Les enfants de l'école ont été invités ↗ par la CC du Val Bréon au spectacle «Donkey Circus» présenté dans le cadre du Festi'Val Breon



Toute l'école suit pas à pas la construction du nouveau bâtiment et voici ce que les élèves en ont dit : «La nouvelle école est moderne, jolie, bien faite. Elle a de belles couleurs, cela fait longtemps qu'elle est en construction. Elle est grande, elle a du style».

Les enfants et l'équipe enseignante

LA VIE DE LA COMMUNE

CONCERT DE CHORALES DIMANCHE 3 JUIN

Pour fêter ses 10 ans, la chorale de Thorigny sur Marne, dirigée par Noëlle LEROY, s'est produite en 3 concerts, dont le dernier était à Crèvecoeur. Elle avait invité pour l'occasion le tout nouveau chœur Jodelle et Chant'Anet d'Anet sur Marne, ces deux choraes étant placées sous la direction de Michel Valois.

Durant 2 heures les choristes se sont succédés, ou ont chanté tous ensemble. Les nombreux spectateurs ont été enchantés par un programme très varié allant de Mozart à César Franck en passant par des airs celtes, russes, français ou chiliens.

Bref, ce fut un beau spectacle qui a fait vibrer l'église de Crèvecoeur.

Le Chœur Jodelle recrute. Si certaines personnes, même sans connaissances musicales particulières, veulent le rejoindre s'adresser à AM. Jehl 01 64 07 44 47.



C'était il y a quelques décennies, à Crèvecoeur...

Cette nouvelle rubrique va vous permettre de découvrir quelques faits plus ou moins marquants qui ont ponctué l'histoire de notre village.

Ont été choisis pour cette fois, des évènements du premier semestre des années se terminant par 2.

Marie-Thérèse BILLON

Session ordinaire de Février 1902.

14 Construction d'un lavoir communal.

M. le Maire expose au conseil que la commune est dépourvue de lavoir communal et qu'il est très souvent impossible aux ménagères de laver le linge dans une eau potable et saine. Il dit que les mares servant aux lavages sont souvent tarées en été et qu'en hiver même, l'eau manque ou qu'elle est infectée.

Il propose, dans un but d'hygiène publique, de faire construire un lavoir communal qui serait alimenté par un puits, mû par un moteur, soit hydraulique, soit à vapeur. A cet effet, il a fait procéder, à titre d'essai, en faisant creuser un puits pour s'assurer d'avoir l'eau nécessaire. Il rend compte que cet essai a été concluant, et qu'il est maintenant plus que certain, que le puits fournira l'eau en quantité suffisante.

Lors de la séance du conseil municipal du 20 février 1902, M. le Maire a invité l'assemblée à délibérer.

Le conseil, sur l'exposé de M. le Maire, considérant qu'il s'agit de la salubrité publique en donnant une eau potable pour les lavages du linge, et que toute la population réclame un lavoir depuis bien longtemps ;

Considérant en outre que la proposition de M. le Maire est une nécessité qui s'impose ;

vu les budgets et ressources communales ;

considérant qu'il n'a à sa disposition d'autres ressources qu'un emprunt pour faire face à cette dépense ;

vote la construction d'un lavoir communal et accepte les plans et devis à lui, soumis ; il décide de faire un emprunt à une caisse quelconque de l'état de la somme de 9800f pour faire face à la dépense des travaux qui seront soumis à une adjudication publique.

Le conseil demande à M. le préfet de vouloir bien autoriser la commune à contracter cet emprunt et approuver les plans et devis joints à la présente délibération.

en raison de la forte dépense et du peu de ressource de la commune de Crèvecoeur il prie M. le préfet de vouloir bien intervenir auprès du conseil général dans le but d'obtenir un secours qui lui permette de faire face aux engagements qui seront pris et il espère que la demande sera prise en considération et qu'il lui sera alloué 50% de la dépense.

Fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents après lecture faite.

Le Maire : *Charles Trépo*
Le Secrétaire : *Jules Trépo*

CONSTRUCTION D'UN LAVOIR COMMUNAL

Mr le maire expose au conseil que la commune est dépourvue de lavoir communal et qu'il est très souvent impossible aux ménagères de laver le linge dans une eau potable et saine. il dit que les mares servant aux lavages sont souvent tarées en été et qu'en hiver même, l'eau manque ou qu'elle est infectée.

il propose, dans un but d'hygiène publique, de faire construire un lavoir communal qui serait alimenté par un puits, mû par un moteur, soit hydraulique, soit à vapeur. a cet effet, il a fait procéder, à titre d'essai, en faisant creuser un puits pour s'assurer d'avoir l'eau nécessaire. il rend compte que cet essai a été concluant, et qu'il est maintenant plus que certain, que le puits fournira l'eau en quantité suffisante.

dans ce but, il soumet au conseil le plan et devis qui se monte à 9800f. puis il invite l'assemblée à délibérer.

le conseil oui l'exposé de mr le maire ;

considérant qu'il s'agit de la salubrité publique en donnant une eau potable pour les lavages du linge, et que toute la population réclame un lavoir depuis bien longtemps ;

considérant en outre que la proposition de mr le maire est une nécessité qui s'impose ;

vu les budgets et ressources communales ;

considérant qu'il n'a à sa disposition d'autres ressources qu'un emprunt pour faire face à cette dépense ;

vote la construction d'un lavoir communal et accepte les plans et devis à lui, soumis ; il décide de faire un emprunt à une caisse quelconque de l'état de la somme de 9800f pour faire face à la dépense des travaux qui seront soumis à une adjudication publique.

le conseil demande à mr le préfet de vouloir bien autoriser la commune à contracter cet emprunt et approuver les plans et devis joints à la présente délibération.

en raison de la forte dépense et du peu de ressource de la commune de crèvecoeur il prie mr le préfet de vouloir bien intervenir auprès du conseil général dans le but d'obtenir un secours qui lui permette de faire face aux engagements qui seront pris et il espère que la demande sera prise en considération et qu'il lui sera alloué 50% de la dépense.

fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents après lecture faite.



C'était il y a quelques décennies.
à Crèvecoeur...

Séance extraordinaire . Lundi 9 Juin 1902.

Victimes de la Martinique.

Lecture est donnée de l'appel fait aux communes dans le but de venir en aide aux victimes de la catastrophe de la Martinique puis le Conseil est prié de délibérer à ce sujet.

Le Conseil, voulant s'associer au deuil national causé par cet immense désastre, et contribuer au soulagement ^{provisoire} selon ses ressources budgétaires, vote la somme de 50 francs. Il décide que cette somme sera prélevée sur l'article 54 des dépenses impuises, et mandaté au nom de Monsieur Guellier, Receveur municipal.



La catastrophe évoquée lors de cette séance, est l'éruption de la Montagne Pelée le 8 mai 1902. Elle détruisit la ville de Saint Pierre et fit environ 30000 victimes.

Séance du 22 Mars 1952.

Plan d'équipement scolaire

Le Conseil Municipal, sur la proposition de son Président et sur avis de Madame l'Instituteur chargé d'école de Crèvecoeur, en prie délégué de Monsieur l'Inspecteur primaire;

Établit ainsi le plan d'équipement communal prévu dans le cadre d'application de la loi du 18 Septembre 1951 et décret du 5 Décembre 1951 :

Matériel récréatif : boules et balle	1000 ^{fr}
Matériel d'activités dirigées :	
Verre et supports pour notre appareil de projection	9000 ^{fr}
Phonographe pour nos disques et réceptions	9000 ^{fr}
Matériel de travail manuel	
Armoire en bois	
Timbres et cahiers	2.000 ^{fr}
Matériel d'éducation physique	
1 poids de 2 kgs et 1 de 3 kgs	100 ^{fr}
Matériel de saut	200 ^{fr}
Corde à sauter	3000 ^{fr}
Balles	1000 ^{fr}
1 ballon de volley ball	3000 ^{fr}
	<u>30000^{fr}</u>

Séance du 25 Février 1962.

Agrandissement de l'école.

Le Conseil Municipal, considérant la salle de classe trop exigüe que l'effectif scolaire actuel de 27 enfants sera de 35 enfants à la rentrée prochaine pour une salle de classe dont le volume d'air ne permet de recevoir que 20 enfants, décide de prévoir pour 1962 un agrandissement de la salle de classe en souhaitant pouvoir bénéficier, vu l'urgence des travaux, des subventions prévues à cet effet.



Je reconnais ci-dessus, la belle écriture de madame Lucienne BENOIST qui fut secrétaire de mairie à Crèvecoeur, de 1938 à 1985.

C'était il y a quelques décennies,
à Crèvecoeur...

Séance du 4 Mars 1972

Terrain de sport.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une démarche est faite auprès de Monsieur le Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports en vue de l'aménagement du terrain de sport.

Les travaux de nivellement pourraient être effectués par Monsieur Morel de Mortcerf, à raison de le mètre carré.

D'autre part, des devis seront demandés pour la clôture et l'aménagement sportif.

Ce terrain de sports, est en réalité la cour de récréation actuelle qui a remplacé le pré en pente douce descendant vers la rue des Amourettes.

Jusqu'à cette date, les enfants jouaient dans la cour pavée devant la mairie

Réunion du 20 Mai 1972

Fusion des Communes.

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une étude faite concernant le regroupement de petites communes en milieu rural.

Cette proposition de fusion rattacherait Crèvecoeur en Briç aux communes des Chapelles-Bourbon et de La Houssaye en Briç.

Une réunion d'information a été tenue à ce sujet à la Mairie de Rozay en Briç.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition de fusion.

Dénomination des rues du village.

Le Conseil Municipal envisage de donner des noms aux rues du village.

Un plan sommaire est établi et l'étude en sera faite lors de prochaines séances du Conseil Municipal.

RUE
DE GROS-BOIS

RUE
DES HÊTRES

RUE
DE LA
GAILLARDIÈRE

RUE
DE
BEAUREGARD

Enfants et Voyages

Depuis le début de l'année scolaire, l'association a organisé les événements suivants :

✓ Le 19 novembre 2011 : peu de temps après la formation du nouveau bureau, l'association a souhaité organiser une première manifestation avec la soirée wii et karaoké qui fit très plaisir aux enfants.



✓ Le 7 décembre 2011, le marché de Noël où les parents ont pu acheter les différentes réalisations que les enfants avaient préparées lors d'une après midi activité sur le thème de Noël.

✓ Le 21 janvier 2012, un loto agrémenté d'un repas. Cette soirée fut un succès avec une tartiflette délicieuse et beaucoup de bonne humeur.



✓ Le 17 mars 2012, les enfants et leurs familles ont pu apprécier un spectacle de magie et de sculpture sur ballon organisé par l'association.



✓ Le mercredi 4 avril 2012, 22 enfants ont participé à l'après midi «activités de Pâques». Les chocolats de Pâques réalisés par les enfants ont été revendus par les maitresses au bénéfice de la coopérative scolaire.

✓ Le 1er mai 2012, la livraison à domicile de muguet et de viennoiseries a dû être annulée faute de commandes suffisantes, ceci malgré les jolies cartes réalisées par les enfants de l'école. Les membres de l'association s'excusent de nouveau pour cette annulation.



✓ Le dimanche 13 mai, la buvette et la restauration proposées lors de la Brocante de Crèvecoeur étaient au profit de l'association « Enfants et Voyages». Le soleil était au rendez-vous et donc les habitants ont répondu présents à cette manifestation.

Les membres de l'association tenaient à remercier vivement toutes les personnes qui ont participé à ces différentes manifestations, celles qui font généreusement des dons, et enfin la mairie et l'association Crèvecoeur Sports et Détente pour leur soutien.

L'ensemble de ces manifestations ont permis pour cette année le financement intégral (bus et entrées) de la sortie scolaire du 12 avril 2012 au jardin des plantes,

l'achat de jeux pour la garderie, de livres pour la bibliothèque de l'école et enfin le financement du car pour la sortie scolaire au Parc des Félines le 19 juin 2012.

Prochaine manifestation de l'association «Enfants et Voyages»

Le samedi 23 juin 2012, sur la Place du Village, à l'occasion de la fête communale :

12H00 : Buffet Froid à Volonté (Roti de Porc, rosbeaf, jambon blanc, diverses salades composées, fromage, desserts, salade de Fruits). Adulte 8 € / Enfant 5 €.

Bulletin de réservation à remettre à Mme Raynal Magali, 15 rue de la Brèche Beaulieu à Crèvecoeur en Brie ou mraynal77@gmail.com avant le lundi 18 juin 2012 impératif.

18H00 : Tirage de la Tombola.

Les tickets vous seront proposés à votre domicile le mercredi 13 juin à 18H00 par les membres de l'association et les enfants de l'école.

Les lots mis en jeu sont les suivants : Un caméscope numérique, un portier vidéo, un ebook, un appareil à raclette et un lot de bouteilles de vin.

Nous vous remercions par avance de votre présence pour cette manifestation.

CRÈVECŒUR SPORTS ET DÉTENTE



l'Association a pour but de gérer le plateau d'évolution (tennis,...)
Les adhésions sont prises en années civiles (du 1^{er} janvier au 31 décembre)
Elle organise aussi des randonnées pédestres (4^e dimanche de chaque mois) et propose des animations diverses (repas dansants, foire aux plantes et vide-grenier, concours de pétanque, soirées théâtre, ...)

COTISATION ANNUELLE (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

• Plateau sportif :

- ENFANTS (moins de 18 ans - avec autorisation parentale) : 23 € / extérieur au village : 25 €
- ADULTE (plus de 18 ans) : 38 € / extérieur au village : 45 €
- COUPLE : 69 € / extérieur au village : 75 €
- FAMILLE (Parents + Enfants de moins de 18 ans, quelque soit le nombre) : 85 € / extérieur au village : 90 €
- HEURE = 6 €

• **Randonnée** : adulte : 10 €/an ; enfant - de 14 ans gratuit ; enfant de 14 à 18 ans : 5 €/an.

• **Membre actif** (toute personne souhaitant participer activement à la vie de l'association) : 10 €/an.

Son bureau se compose de : Anne-Marie JEHL, présidente, Claudine VERNOIS, vice-présidente, Jean JEHL, trésorier, Catherine BOUTIN, secrétaire, Patrice GUERARD, secrétaire-adjoint.

Pour tous renseignements : 01 64 07 44 47

ANIMATIONS

• **REPAS DANSANT** en février avec pour thème «les Antilles».

La cinquantaine de participants a «zouké» sur des airs des îles préparés par Patrick le DJ antillais, tout en dégustant des accras, des boudins antillais, du colombo cuisiné par Jean-Jacques Arends. L'ambiance chaleureuse a fait oublier les -12° régnant à l'extérieur.



• **THEATRE** en mars avec «LA SORTIE», par la troupe théâtrale Far'scène de Familles rurales de Faremoutiers. Les spectateurs ont applaudi cette troupe qu'ils connaissent bien maintenant, puisqu'elle joue à Crèvecoeur depuis 4 ans. Nous avons entendu dire que la pièce qui est actuellement en préparation ne manque pas d'humour. Vous pourrez à nouveau les applaudir.



• **SORTIE à LONDRES** en mars pour les adhérents de CSD.

Tout le monde était ponctuel sur le quai de la gare de Tournan à 5 h du matin, prêt à profiter au maximum de cette longue journée dans la capitale londonienne. A l'arrivée de l'Eurostar, un guide attendait le groupe pour une visite de Londres en car. L'après-midi était libre. Le groupe s'est retrouvé au complet en fin de journée pour reprendre l'Eurostar et regagner Crèvecoeur vers 1 h du matin. Journée riche et bien remplie.

• **CONCOURS DE PETANQUE** en avril

Annulé pour cause de pluies diluviennes. Il est reporté en automne



• **VIDE-GRENIER-FOIRE AUX PLANTES** en mai.

Les 2 associations de Crèvecoeur s'étaient mises d'accord pour l'organisation de ce vide-grenier, «Enfants et Voyages» s'occupant de la restauration et «Crèvecoeur Sports et Détente» gérant les emplacements.

Le soleil étant au rendez-vous, les visiteurs furent nombreux et les exposants satisfaits de leur journée. A noter que les plantes remportent toujours beaucoup de succès. Avis aux jardiniers pour l'an prochain !



ANIMATIONS (suite)

- **RANDONNEE GOURMANDE** en mai au départ de Neufmoutiers.

3 circuits balisés étaient proposés aux 92 randonneurs : 14, 17, et 22 km. Tout le monde se retrouvait pour une 1ère étape «apéritif/entrée» à Villeneuve le Comte, puis pour une 2e étape «plat/fromage» à la Ferme des 30 Arpents à Favières, propriété de Benjamin et Edmond de Rothschild où les participants ont dégusté dans un cadre magnifique les filets de poulet au cidre et petits légumes cuisinés par Jean-Jacques Arends, et savouré les fromages offerts par Mr Jacques COCHAUD, Régisseur du domaine : Brie de Meaux, de Melun, Vieux Brie et Merle Rouge, le tout arrosé d'un «château des Laurets» de la Compagnie vinicole Baron Edmond de Rothschild.

Il était un peu difficile pour certains de repartir pour la 3e étape «dessert et café» qui était servie au point de départ, à Neufmoutiers. La boucle était bouclée.

CSD remercie la commune de Neufmoutiers et son maire Jean-Jacques Barbaux, Villeneuve le Comte et son Maire Daniel CHEVALIER ainsi que Sabine BREDOUX adjointe au maire, le Val Bréon, et Mr Jacques COCHAUD, régisseur de la Ferme des 30 Arpents pour leur aide. Ils ont fortement contribué à la réussite de cette journée.



RANDONNEES

- **DAMMARTIN SUR TIGEAUX** en Janvier.

La traditionnelle Paëlla fut dégustée à l'Auberge du Grand Morin au cours d'une randonnée de 17 km passant par la Collégiale de Crécy la Chapelle.



- La randonnée de Février fut annulée pour cause de tempête.

- La **FORET DE FERRIERES** en mars avec «Amitié Nature» de Pontcarré était la destination de cette randonnée printanière de 20 km qui a fait passer les Godillots crépircordiens devant le magnifique Château de Ferrières. Le beau temps a permis de pique niquer en forêt.

- En Avril les randonneurs se sont retrouvés **AUTOUR DU PLESSIS FEU AUSSOUX**, belle randonnée de 17 km qui fait l'objet d'une fiche de la collection «RANDONNER AU COEUR DE LA BRIE», et disponible pour les personnes intéressées sur les sites www.cc-sourcesdelyerres.fr et si-centrebrie.fr

- **WEEK END RANDONNEE** dans les Vosges pour la Pentecôte.

29 randonneurs participaient à ce WE, prêts à arpenter les montagnes vosgiennes. Le programme proposé était digne de randonneurs confirmés avec 2 circuits de 10 km et un de 17 km avec des dénivelés que les vues magnifiques sur la plaine d'Alsace ou sur le Haut Koenigsburg ont fait passer comme lettre à la poste.

Le soir les bons repas à l'Auberge dans une bonne ambiance ont requinqué les randonneurs prêts à repartir le lendemain. Le lundi 2 programmes au choix : soit la visite d'une mine d'argent avec 3 km de circuit, soit la randonnée des 3 châteaux de Ribeauvillé en Alsace. Tout le monde s'est retrouvé au pays des cigognes pour un dernier pique-nique avant de reprendre la route pour Crèvecœur.



Un champion à Crèvecœur !

Depuis le 29 Avril 2012 Crèvecœur abrite le champion départemental minime de tir sportif (tir couché à la carabine à 50 m) en la personne de Guilhem Chanabier. Celui-ci a concouru le samedi 2 juin au championnat régional d'Ile de France. Les résultats ne sont pas encore connus...